

# Editorial

## QUELLES AMBITIONS POUR LA SFRP ?

*Permettez-moi, en ce début d'année, de vous présenter en mon nom propre et au nom des membres du conseil d'administration mes meilleurs vœux de bonne année. Je souhaite à tous les membres de la SFRP une réussite dans leur milieu professionnel et une action efficace en radioprotection.*

*Que souhaiter pour notre association ? Certainement un épanouissement national et international grâce à la richesse de ses membres. La SFRP ne peut avoir un rôle international notable que si elle a d'abord un rôle national reconnu. A cet effet, il lui faut augmenter son audience à la fois par une revue rénovée, par le recrutement de nouveaux membres dans différents secteurs (industriel, médical, etc.) et par des réunions scientifiques adaptées.*

*Le conseil d'administration s'est donc donné les objectifs suivants pour la Société :*

### **1. Accroître le rayonnement de la Société au niveau national :**

- en organisant des réunions d'audience nationale, voire internationale, limitées ; en effet, l'organisation actuelle de réunions nationales 2 ou 3 fois par an – indépendamment des réunions des sections spécialisées – conduit à une dispersion des participations et ne permet pas d'atteindre la taille critique d'un congrès d'importance nationale à l'image de ceux organisés par la SFEN ;*
- en regroupant toutes les disciplines qui sont impliquées directement ou indirectement (secteurs médicaux, industriels...) dans la radioprotection, et en ouvrant, en particulier, la Société aux techniciens qui sont regroupés actuellement dans l'ATSR (le nombre d'adhérents pourrait ainsi atteindre 2 000 voire 2 500) ;*

- *en préparant, sur des sujets de portée générale, des dossiers permettant à la SFRP d'apporter une contribution notable à l'élaboration de textes, réglementaires ou non, touchant la doctrine de radioprotection.*

*Une réflexion est engagée au sein du conseil d'administration et toutes les suggestions des membres de la Société sont évidemment les bienvenues. Cette réflexion aboutira sur des propositions concrètes qui seront présentées lors de notre prochaine assemblée générale prévue le 30 juin 1992.*

## **2. Développer le rôle de la Société sur le plan international :**

- *d'une part, en Europe, en s'appuyant sur les relations privilégiées que la Société entretient déjà avec les sociétés belge, italienne, espagnole et germano-suisse,*
- *et, d'autre part, au sein de l'IRPA, en visant une représentation et une influence française plus importantes ;*
- *enfin, la revue RADIOPROTECTION devrait progressivement trouver sa place dans le concert des revues scientifiques de portée internationale.*

*Cette double ambition impliquera nécessairement un aménagement des modes de fonctionnement de la SFRP qui devront être adaptés pour permettre une gestion efficace d'une société élargie. En particulier, une redéfinition des objectifs et des modalités d'action des sections spécialisées et de la commission des programmes scientifiques et techniques devra être envisagée.*

L. STRICKER  
*Président de la SFRP*